

## PROGRAMME DE FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE CONDUITE EN SECURITE ENGIN DE CHANTIER

### Objectifs :

- Être capable d'appliquer les exigences du Code de la Route.
- Être capable de maîtriser les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier.
- Être capable de comprendre le fonctionnement et la technologie de l'engin de chantier.
- Être capable d'identifier les risques inhérents au fonctionnement de l'engin.
- Être capable d'exploiter en sécurité l'engin de chantier.

### Prérequis :

Aucune

### Durée :

Formation initiale : 1 à 5 jours

Soit un total pour la formation initiale de 1 jour : 7h ( incluant 3h de formation théorique et 4h de formation pratique )

### Tarif : voir devis

### Modalités et délai d'accès :

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter : [adv@covetech.fr](mailto:adv@covetech.fr)

Nous nous engageons à tenir un délai de 15 jours entre la signature de la convention et le début de la session de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Formations adaptables face aux situations de handicap.
- Possibilité de tiers temps lors des évaluations et d'accompagnement pour les personnes en situation d'handicap.
- Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation
- Nous disposons d'un référent handicap qui pourra répondre à toutes vos questions et demandes ( [adv@covetech.fr](mailto:adv@covetech.fr) )

### Personnes concernées

Toutes personnes ayant à conduire des engins de chantier

### Validation des acquis :

Tour de table en début de session sur les compétences de chaque stagiaire.

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation.

### Méthodologie

- Didactique par des exposés réalisés par le formateur,
- Participative par une mise en situation de réflexion sur la pratique de chaque stagiaire et par des mises en situation pratique sur le terrain.

### Théorie (3h):

- 1) La réglementation
- 2) Les catégories de CACES R482
- 3) Les accidents du travail
- 4) Les acteurs de la prévention
- 5) Les typologies d'engins de chantier
- 6) La stabilité des engins de chantier
- 7) La prise de poste et les vérifications
- 8) Les règles de conduite en sécurité
- 9) Les travaux de terrassement
- 10) Le levage de charges
- 11) Les risques divers
- 12) Les gestes de commandement
- 13) La signalisation

### Pratique (4h):

Les vérifications

- Le contrôle visuel de l'état de l'engin
  - Le fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Conduite / Circulation / Manœuvres
- La circulation sur différents sols et dans différentes conditions (pente, virage, marche avant, marche arrière...)
  - Le respect des règles et panneaux de circulation
  - La réalisation de manœuvres avec souplesse et précision
  - Les chargements/déchargements sur porte-engin
  - Les opérations de fin de poste
- Maintenance
- Les opérations d'entretien de premier niveau
  - La gestion des différents réservoirs
  - La remontée d'informations.
- Option
- Les engins télécommandés
  - Les risques spécifiques aux engins télécommandés
  - La circulation sur différents sols et dans différentes conditions (pente, virage, marche avant, marche arrière...)